

Préface

Selon les prévisions, l'économie mondiale devrait repartir au cours des prochaines années et retrouver sa croissance passée. La crise laisse néanmoins dans son sillage un certain nombre de défis économiques et sociaux majeurs, parmi lesquels un chômage durable et des inégalités grandissantes. Près de 26 millions de citoyens de l'Union européenne n'avaient pas d'emploi fin 2013, dont 12,6 millions depuis plus d'un an. En outre, un quart de la population de l'Union européenne est menacée de pauvreté.

Le moment est venu d'agir. Nous avons besoin de politiques qui favorisent la croissance et créent à la fois des opportunités pour tous, afin que les bénéfices de l'activité économique soient largement partagés et que l'ensemble des catégories de la population, y compris les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les pauvres et les immigrants, voient leur niveau de vie s'améliorer. La bonne nouvelle est qu'il n'est plus question pour les responsables politiques d'éviter la catastrophe, mais bien de relever ces défis.

Cet ouvrage analyse le rôle que l'entrepreneuriat peut jouer en tant que facteur d'inclusion, en particulier au sein de l'Union européenne. Il décrit l'ampleur et la portée des activités d'indépendant et d'entrepreneuriat exercées par des groupes défavorisés ou sous-représentés tant au niveau de ces activités que du marché du travail. Il passe également en revue les différents obstacles et conseille les décideurs politiques sur la manière de les surmonter, en mettant l'accent sur la création d'entreprise par les chômeurs, l'entrepreneuriat des minorités ethniques, la conception de services au développement des entreprises et en adaptant les systèmes de sécurité sociale à l'entrepreneuriat et au travail indépendant.

Le message essentiel à retirer de cet ouvrage est que les responsables politiques peuvent faire évoluer les choses, aussi bien du point de vue de l'augmentation du nombre d'entreprises créées par des personnes issues de groupes de population défavorisés et sous-représentés dans le domaine de l'entrepreneuriat, que de l'amélioration de la qualité de leur activité entrepreneuriale. Nombreux sont les exemples de programmes publics ayant soutenu avec succès la création d'entreprises par des personnes défavorisées qui soient viables pour elles-mêmes. Parmi les facteurs déterminants de leur réussite figurent la définition d'objectifs clairs et précis dans le cadre des mesures d'aide destinées à éliminer les obstacles à l'entrepreneuriat auxquels chaque groupe est confronté, et le fait de s'assurer que les bénéficiaires ciblés ont connaissance de l'aide mise à leur disposition et peuvent y accéder facilement.

Malgré les exemples de réussite, les attentes doivent être contenues. L'entrepreneuriat ne convient pas à tout le monde. Il ne constitue pas non plus la réponse universelle au problème du chômage auquel doivent faire face les pays de l'Union européenne. Mais les coûts de l'inaction sont extraordinairement élevés.

Je voudrais remercier la Commission européenne d'avoir collaboré avec l'OCDE sur ce programme de travail important. J'espère par ailleurs que les responsables politiques aux niveaux national, régional et local mettront à profit les conseils politiques prodigués dans cet ouvrage au moment d'élaborer et d'entreprendre des actions de promotion et de soutien en faveur de l'entrepreneuriat inclusif.



Sergio Arzeni, directeur,
Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local,
Organisation de coopération et de développement économiques

La promotion d'un climat favorable à l'entrepreneuriat est essentielle à la création d'emplois. Elle permet de répondre la crise de l'emploi actuelle et de lutter contre l'exclusion sociale. Les effets de la crise économique et financière mondiale nécessitent de renforcer le rôle de l'entrepreneuriat et du travail indépendant dans les politiques de développement économique et social.

La Commission européenne soutient depuis longtemps l'entrepreneuriat, qui constitue l'un des éléments clés de la stratégie Europe 2020. Plus récemment, le plan d'action «Entrepreneuriat 2020» a défini les grandes lignes d'une action décisive destinée à libérer le potentiel entrepreneurial de l'Europe, éliminer les obstacles et révolutionner la culture de l'entrepreneuriat en Europe. L'aide à l'entrepreneuriat et au travail indépendant auprès des personnes les plus exposées au risque d'exclusion sociale est l'un des aspects importants de ce plan. Cette approche de l'entrepreneuriat inclusif n'est pas suffisamment prise en compte en Europe.

Le Fonds social européen constitue un outil majeur que les décideurs politiques peuvent utiliser pour appuyer les mesures en faveur de l'entrepreneuriat inclusif. Le Fonds social européen aide les personnes qui veulent créer leur propre entreprise et travailler comme indépendant. Cette priorité est toujours d'actualité. Dans le cadre de la nouvelle période de programmation 2014-2020, la Commission a encouragé les États membres et les régions à prévoir des mesures ciblées en faveur de l'entrepreneuriat inclusif dans leurs programmes opérationnels au titre de la priorité d'investissement «Travail indépendant, entrepreneuriat et création d'entreprise».

Cet ouvrage, réalisé en partenariat avec l'OCDE, doit être une base de connaissances et une source d'inspiration pour les responsables politiques. Je les invite à utiliser les orientations politiques et les exemples qui y sont développés pour élaborer des mécanismes de soutien à l'entrepreneuriat inclusif.



Michel Servoz, directeur général de la direction générale de l'emploi,
des affaires sociales et de l'inclusion Commission européenne

Remerciements

Ceci est le deuxième rapport issu d'une collaboration de longue haleine entre le Programme pour le Développement économique et la création d'emplois au niveau local (LEED) du Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local de l'OCDE et la Direction générale Emploi, affaires sociales et inclusion de la Commission européenne portant sur les politiques d'entrepreneuriat inclusif en Europe.

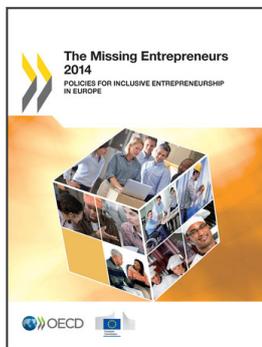
Ce rapport a été préparé et publié sous la direction de Jonathan Potter, économiste en chef du Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local de l'OCDE, assisté par David Halabisky, économiste à la Division LEED de l'OCDE, qui s'est chargé d'une bonne partie de la rédaction et de la préparation et qui a coordonné les contributions écrites de divers auteurs.

Les membres du Secrétariat de l'OCDE et les experts externes suivants ont fourni du matériel: Marco Goli, Francis Greene, David Halabisky, Jonathan Potter, Shahamak Rezaei, Jacqueline Snijders, Stuart Thompson, Amber van der Graaf et Karl Wennberg. Sergio Destefanis, Heike Grimm, Giuseppe Lubrano Lavadera et Nadine Levratto y ont également contribué.

Ce rapport a bénéficié de commentaires et d'apports de la Commission européenne, Direction générale Emploi, affaires sociales et inclusion, ainsi que de contributions majeures de Ciprian Alionescu, Anastasios Bisopoulos, Laura Catana, Marco Fantini, Katarina Lindahl, Andrea Maier, Frédéric Merméty, Michal Petrik, Isabelle Prondzynski et Filip Tanay. Quant à l'OCDE, elle a instauré un comité directeur composé de Carin Holmquist, Iñaki Peña, David Smallbone, Roy Thurik et Friederike Welter en vue de guider la publication; ce comité a par ailleurs émis des remarques et des suggestions précieuses.

Nous remercions la Direction Statistiques de l'OCDE ainsi que Niels Bosma et Jonathan Levie de la Global Entrepreneurship Research Association pour leurs données pertinentes.

Un certain nombre de correspondants nationaux ont contribué aux descriptions de politiques des chapitres II et IV de ce rapport, à savoir: Leonie Baldacchino, Inga Blaziene, Sergio Destefanis, Anca Dodescu, Ladislav Faigl, Paula Fitzsimmons, Elias Hadjielias, Henri Hakala, Eva Heckl, Carin Holmquist, Annemarie Jepsen, Marina Kaas, Dimitris Karantinos, Teemu Kautonen, Giuseppe Lubrano Lavadera, Jonathan Levie, Nadine Levratto, Augusto Medina, Rui Monteiro, Iñaki Peña, Anna Pilková, Panikkos Poutziouris, Shirley Pulis-Xerxen, Olga Rastrigina, Petra Reszketó, Slavica Singer, Karin Širec, Jacqueline Snijders, Patrick Thill, Douglas Thompson, Kiril Todorov, Amber van der Graaf, Elisa Veronesi, Krzysztof Wach, Friederike Welter et Patrizia Zanoni.



Extrait de :

The Missing Entrepreneurs 2014

Policies for Inclusive Entrepreneurship in Europe

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264213593-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Union européenne (2015), « Préface et la Remerciements », dans *The Missing Entrepreneurs 2014 : Policies for Inclusive Entrepreneurship in Europe*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264230842-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.